



# Bourses Nationales lycées Rentrée 2023

publié le 08/06/2023

## Descriptif :

Les demandes de bourses nationales de lycée pour l'année scolaire 2023/2024 sont à constituer.

Depuis la rentrée 2017, le service en ligne de demande de bourses pour le lycée est généralisé à tous les collèges publics de toutes les académies.

Les demandes de bourses s'effectueront :

- Du 29 Mai au 5 juillet 2023 et du 01 Septembre au 19 Octobre 2023.

Les demandes de bourses nationales de lycée pour l'année scolaire 2023/2024 sont à constituer.

Depuis la rentrée 2017, le service en ligne de demande de bourses pour le lycée est généralisé à tous les collèges publics de toutes les académies.

Les demandes de bourses s'effectueront :

- Du 29 Mai au 5 juillet 2023 et du 01 Septembre au 19 Octobre 2023.

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect.

Même si votre enfant n'est pas boursier au collège, il peut l'être au lycée.

Le simulateur de bourses de lycée est accessible : <https://calculateur-bourses.educati...>

Les familles qui n'auront pas formulé leur demande dans les délais fixés par le Ministère ne pourront pas bénéficier d'une bourse de lycée pour l'année scolaire 2023/2024.

Vous trouverez en PJ les différentes ressources pour effectuer vos démarches (La notice, le formulaire PDF à imprimer, le barème des bourses nationales).

## Documents joints



Bourses Nationales lycées Rentrée 2023 (PDF de 703.8 ko)



Flyer (PDF de 902.6 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.